

Programme de l'examen préalable d'admission

Session 2024

INSTITUTIONS POLITIQUES DES ÉTATS MODERNES ET DE LA SUISSE

Le programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en :

- Faculté des sciences sociales et politiques
- Faculté des géosciences et de l'environnement
- École de droit

Cet examen porte sur la connaissance des régimes politiques actuels de quatre États : Suisse, Grande-Bretagne, France et États-Unis. La notion de régime politique renvoie ici aux règles formelles (telles que définies dans les Constitutions) d'organisation et de fonctionnement de l'État. Ces règles sont appréhendées comme des règles du jeu politique structurant (au moins en partie) certains aspects de la vie politique au sein des États considérés.

La préparation se fonde sur les indications bibliographiques mentionnées plus bas. Elle comprend trois volets :

- Le premier volet concerne l'analyse des différents régimes politiques considérés pour eux-mêmes. Un accent particulier doit cependant être mis sur le régime politique de la Suisse, dont l'analyse intégrera une dimension historique.
- Le deuxième volet comprend une dimension comparative permettant de mettre en perspective ces différents États les uns par rapport aux autres. L'analyse comparée des régimes politiques portera principalement sur trois axes :
 1. Articulation territoriale de l'État (fédéralisme vs État unitaire) ;
 2. Exercice démocratique du pouvoir politique (formes, modes de scrutin) ;
 3. Séparation des pouvoirs, formes et relations entre les organes étatiques (parlements, gouvernements et principe de la séparation des pouvoirs).
- Le troisième volet porte sur la connaissance de la vie politique dans les quatre États considérés en regard des règles constitutionnelles qui les structurent. Un accent particulier doit être mis sur la vie politique suisse. On se limite aux aspects essentiels de la vie politique en France, aux USA et en Grande-Bretagne.

Évaluation

Il s'agit de maîtriser les éléments de base de l'organisation institutionnelle des régimes politiques inscrits dans le programme de l'examen. L'évaluation se fonde sur la capacité à restituer ces éléments et, surtout, à comprendre les logiques institutionnelles présentées.

Il s'agit d'un examen de réflexion. L'essentiel est moins de réciter par cœur et dans le détail les éléments en question que de les mettre en perspective par rapport à une analyse du fonctionnement de ces États sur le plan politique.

L'examen est oral et dure 15 minutes. Vous aurez au préalable tiré deux questions à choix, mais vous n'en traiterez qu'une seule, après un temps de préparation de 15 minutes **sans documentation**.

Orientations bibliographiques

La littérature dans le domaine est abondante. Il existe en effet de très nombreux manuels sur les institutions politiques des pays considérés.

Les indications figurant ci-dessous distinguent les textes de base et quelques suggestions de lectures complémentaires. Cette liste indicative est susceptible d'évoluer ; une mise à jour régulière mais n'affectant pas le programme de base de l'examen est prévue et pourra intervenir, le cas échéant, le 1er janvier de chaque année.

Nota bene : la préparation de l'examen n'implique pas la lecture de l'ensemble des ouvrages. Ceux-ci sont mentionnés comme outils de travail à utiliser de façon ciblée.

Lectures de base

Sur le régime politique de la Suisse :

- Hanspeter Kriesi, *Le système politique de la Suisse*, Paris, Economica, pp. 44-224

Approches générales et comparatives :

- Jean-Paul Jacqué, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2014 (1^{re} partie : les bases ; voir aussi la présentation des régimes anglais, américain et français - V^e République)
- Manuel Delamarre, Emmanuel Maurel, *Leçons de droit constitutionnel et d'institutions politiques*, Paris, Ellipses, 2010 (Partie générale et chapitres concernant les régimes anglais, américain et français - V^e République)

Pour approfondir

Sur la Suisse :

- Ulrich Kloeti (et al.), *Manuel de la politique suisse*, NZZ Verlag, 2014
- Claire et François Masnata, *Le pouvoir suisse*, Lausanne, l'Aire, 1995 (3^e éd.)

La dimension comparative :

- Jean Gicquel, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Montchrestien, 1999
- Francis Hamon et Michel Troper, *Droit constitutionnel*, LGDJ, 2003
- Yves Mény, Yves Surel, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2004.
- Philippe Lauvaux, *Les grandes démocraties contemporaines*, Paris, PUF, 1990

Les régimes politiques :

- François Burgess, *Les institutions américaines*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1547
- Monica Charlot, *Le régime politique de la Grande-Bretagne*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1998
- Bastien François, *Le régime politique de la V^e République*, Paris, la Découverte, 1999
- Claude Guillot, *Les institutions britanniques*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1386
- Pascal Mahon, Anne Benoit, *Droit constitutionnel des États-Unis d'Amérique*, Helbing Lichtenhahn, 2011
- Jacques Leruez, *Le système politique britannique*, Paris, Armand Colin, 2001
- Pierre Pactet, *Les institutions françaises*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1642
- Marie-France Toinet, *Le système politique des États-Unis*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1987

Il est conseillé de lire régulièrement la presse suisse et étrangère (par exemple : *Le Monde*) de façon à se tenir informé-e des débats actuels de la vie politique des États analysés. Vous pouvez aussi consulter la revue « Pouvoir », disponible à la BCU et au VieDoc (Pôle documentaire sur la vie politique, sociale et économique en Suisse – UNIL, Géopolis – unil.ch/viedoc).

Contact

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du responsable de l'examen (André.Mach@unil.ch).